

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1892 - Arrangement pour la saison d'été-1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis (accommodation)	
Pour Lévis (Express)	1.49
Pour Lévis (accommodation	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation]	10:38
Pour St-Jean et Halifax (Express)	5.10
Pour la Rivière-du Lonp (Accommodation).	22.24
Tons les trains marchent sur l'heure du temps	convention

nel de l'Est.

D. POTTINGER Surintandant en chaf

D. POTTINGER, Surintendant on chef Bureau du chemia de fer.

· Moncton, N. Bk., 27 juin 1692.

#### FEUILLETONS A VENDRE

ΑÜ

# Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche	15	ct.F.
La fillo du Marquis	20	"
Lucie de Poleymieux	15	"
Les empoisonneurs	15	cc.
L'exilen	15	и.
Le supplicié vivant.	15	46
La charrue et le comptoir		46
Les compagnons de minuit	20	**
Les volontaires américains		**
Les forestiers du Michigan	15	**
Le Loup blane	15	"
Les Robinsons de Paris	15	"
Les jours sauglants	15	"
Le petit chien noir et autres légendes		"

## NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR

#### J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.—On le trouve chez les libraires de Québec. 19 mai, 1892, f an.

#### A vendro

ALT.

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

# VADE-MECUM DÉ L'ENSILEUR

Résumédes différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes françaiseanglaise-américaine.

Prix : SI

## Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de l'rance et de l'Association française pour l'a-vancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.



### CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une pia-tre par an L'abonnement peut dater du 1er de chaone meis, et en ne s'abonne pas moins, que pour un au. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigué, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir êté payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à HECTOR A PROULX, Gérant